



Cour de France.fr / Histoire et fonction / La Cour et ses maîtres / Etudes modernes / Du digne prétendant au trône. Réflexions sur la transmission des normes de l'autorité royale dans la France de saint Louis

**Carola Föller**

## **Du digne prétendant au trône. Réflexions sur la transmission des normes de l'autorité royale dans la France de saint Louis**

Article. Source : Hypothèses

**Föller, Carola, « Du digne prétendant au trône. Réflexions sur la transmission des normes de l'autorité royale dans la France de saint Louis », *Hypothèses*, 1/2012 (15), p. 193-208.**

### **Extrait de l'article**

« Chiers filz, pren te garde [...] que tu fusses dignes de recevoir la sainte unction dont li roy de France sont sacré » [1][1] Nous avons eu recours à l'édition critique : *The Teachings...* Telle est la leçon que le roi de France, Louis IX (1214-1270) prodigue à son fils, futur Philippe III dit le Hardi (1245-1285) dans ses *Enseignements*. Ceux-ci sont composés par le saint roi à la fin de sa vie, dans l'intention d'inculquer à son successeur ce que sont, à ses yeux, les devoirs primordiaux d'un roi de France et la conduite adéquate à laquelle ce dernier est tenu de se conformer. Son fils et héritier doit se montrer digne de la charge royale, car le lignage et l'onction ne sauraient à eux seuls faire d'un candidat au trône un vrai roi de France. Encore faut-il que l'impétrant soit à même de prouver ses qualités et ses capacités à remplir dignement sa fonction. Mais comment acquérir ces valeurs suprêmes ? Et si les Enseignements se présentent bien comme une sorte de testament édifiant écrit par saint Louis à son fils, que dire des moyens dont les représentations normatives de l'autorité du roi de France sont transmises à l'héritier potentiel du trône ? Comment, somme toute, éduquer un rejeton royal pour qu'il se montre digne de sa future charge et soit apte à remplir son rôle ?

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)